

Opération "Stop aux sacs en plastique jetables"

Cc Pays de Nexon Monts de Chalus

6 Place de l'Eglise

87800 Nexon

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Marylou Kraus

ambassadeur.tri@montsdechalus.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le décret mettant fin aux sacs en plastique jetables a été publié, le 31 mars 2016, au journal officiel. Ce texte donne corps à l'ambition portée par Ségolène Royal de réduire les impacts environnementaux considérables liés à la production et la distribution de ces sacs.

Lauréat « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage », la Communauté de Communes a souhaité relayer cette politique de réduction des déchets, en proposant des actions de sensibilisation à destination des commerçants et des habitants.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Cette action doit permettre de sensibiliser les commerçants et les habitants du territoire pour qu'ils anticipent la mise en œuvre réglementaire de la suppression des sacs de caisse plastiques jetables et qu'ils s'engagent dans une démarche de consommation responsable. L'objectif est également de leur proposer une alternative durable et réutilisable en mettant à disposition des sacs adaptés.

Résultats quantitatifs

Nombre de sacs réutilisables	1 000 sacs
Coût d'achats des sacs réutilisables	1 900 €
Nombre de jours de préparation	6 jours
Coût total de l'animation (500 flyers + personnel)	600 €
Nombre de commerçants sensibilisés	27 commerçants
Nombre d'enfants sensibilisés	104 enfants
Nombre de grand public sensibilisé	200 habitants

Résultats qualitatifs

Il y a un bon retour des commerçants sur cette opération. Les clients apprécient le sac pour son côté pratique et de qualité. Les enfants ont compris l'importance de protéger notre planète, par de petits gestes comme celui d'utiliser un sac durable plutôt que des sacs jetables.

MISE EN OEUVRE

Planning

de nos objectifs

- Mai : choix des sacs et de la quantité en fonction du budget + création du flyer et du message à inscrire sur le sac + lancement des BAT (commande)
- Juin/Juillet : réalisation de l'opération (réception, diffusion, événement presse, animations accueils de loisirs)

Moyens humains

- 42 heures (soit 0,02 ETP) consacrées à cette action par l'animatrice de prévention des déchets, en charge du projet Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage de la Communauté de Communes
- Assistant de prévention des déchets du SYDED
- Agent de communication de la Communauté de Communes

Moyens financiers

- 1 900 € TTC pour l'acquisition de 1 000 sacs personnalisables
- 100 € TTC pour l'impression de 500 flyers

Moyens techniques

- Création et impression d'un kit de communication fourni aux commerçants
- En accueils de loisirs, visionnage des vidéos « Le plastique vagabond » et « L'invasion des sacs plastiques » (disponibles sur internet)
- 100 sacs en coton et 200 sacs en toile de jute, fournis gracieusement par le SYDED

Partenaires mobilisés

- SYDED de la Haute-Vienne
- CCI de la Haute-Vienne
- CIAS des Monts de Châlus qui gère les accueils de loisirs

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action reproductible sur n'importe quel territoire

Difficultés rencontrées

Cette action met en avant la responsabilité du producteur et du consommateur dans la production de déchets et les solutions simples pouvant être mises en place pour réduire l'impact sur l'environnement et sur les coûts de traitement des déchets.

Recommandations éventuelles

Il faut une bonne coordination avec les partenaires. Dans notre cas, certains sacs ont été commandés par le SYDED et distribués par la Communauté de Communes (quantité à produire, modalités de diffusion...). Il est également préférable de vérifier la provenance des sacs (impression française mais fabrication étrangère !).

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | INCINERATION | CONSOMMATEURS | ARTISANAT | CONSOMMATION DURABLE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

Contact ADEME

Laurent JARRY

laurent.jarry@ademe.fr

